

27 FEBRUARY 2019 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

CONFÉRENCE DE PRESSE CONJOINTE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET MME ANGELA MERKEL,  
CHANCELIERE DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

[Télécharger le .pdf](#)

Mesdames et Messieurs, Madame la Chancelière, Chère Angela.

Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui à Paris, un mois après avoir signé, à vos côtés, [le nouveau traité de coopération et d'intégration franco-allemandes à Aix-la-Chapelle](#), 56 ans exactement après la signature du traité de l'Élysée qui a scellé notre réconciliation et fondé notre engagement européen commun.

La ratification de ce traité a été lancée, il rentrera en vigueur dans le courant de l'année. Mais sans attendre, nous souhaitons avec la Chancelière, et nous en discuterons dans quelques instants, avancer dans la mise en œuvre de certains projets très concrets permis par le traité d'Aix-la-Chapelle : la création d'une plateforme numérique franco-allemande de contenu culturel et d'information ; la mise en place d'un fonds citoyen franco-allemand destiné à appuyer les projets d'associations, de collectivités, d'acteurs de la société civile ; la mise en place d'un comité de coopération transfrontalière chargé de régler les difficultés très concrètes des frontaliers et de faire travailler ensemble nos collectivités ; ou encore la création d'un réseau franco-allemand d'innovation pour l'intelligence artificielle.

A l'image du traité d'Aix-La-Chapelle, la coopération franco-allemande ne se nourrit pas que de symboles mais aussi de projets concrets, efficaces, et d'un dialogue permanent sur l'Europe entre la Chancelière et moi-même.

Dans quelques instants, nous évoquerons avec Madame la Chancelière, les principaux sujets à l'ordre du jour du Conseil européen des 21 et 22 mars : la création du budget de la zone euro pour lequel nos ministres des Finances ont récemment fait des propositions précises et ambitieuses en ligne avec notre décision politique commune de juin dernier à Meseberg, puis des accords obtenus dans la foulée au niveau du Conseil européen ; la défense de l'industrie européenne face aux menaces stratégiques, et nous préparons une contribution franco-allemande en vue du Conseil européen ; les relations transatlantiques et la situation internationale ; et enfin la relation de défense entre la France et l'Allemagne.

Bien entendu, le dernier sujet, parmi beaucoup d'autres, que nous évoquerons, à la fois aujourd'hui et lors du prochain Conseil, sera le Brexit. Sur ce point, notre unité de vues est totale, l'accord de retrait ne peut être renégocié. Si les britanniques ont besoin de davantage de temps, nous pourrions examiner une demande d'extension si elle est justifiée par de nouveaux choix des britanniques. Mais nous ne pourrions, en aucun cas, accepter une extension sans une perspective claire sur l'objectif poursuivi. Comme l'a dit notre négociateur, Michel BARNIER, nous n'avons pas besoin de temps, nous avons surtout besoin de décisions. Le moment est donc venu pour les britanniques de faire des choix, et de nous offrir ce que l'on se doit entre partenaires, amis et alliés : c'est-à-dire une vision claire, un projet commun pour l'avenir.

Nous aurons évidemment avec Madame la Chancelière l'occasion de discuter de beaucoup d'autres sujets, de relations internationales et de notre coordination sur le plan géopolitique, et de coopération en matière industrielle économique et sur de nombreux autres sujets.

Je tenais à vous remercier, chère Angela, pour cette visite et cette séance de travail amicale à Paris aujourd'hui.

La relation franco-allemande, comme vient de le dire Madame la Chancelière, est en effet la condition nécessaire pour faire progresser l'Europe. Et je crois que la réalisation de projets concrets entre nos pays est une bonne pour chacun d'entre nous.

Quand je regarde ce que nous avons fait ces 20 derniers mois ensemble, nous avons réussi à nous mettre d'accord, dès juillet 2017, sur un partenariat inédit en matière de projets de défense, qui est en train de progresser et d'avancer et dont les clarifications que vient d'évoquer Madame la Chancelière sont un des éléments mais avec un vrai travail de nos armées, de nos industriels. Nous avons avancé sur l'agenda d'une Europe de la défense qui n'avait rien d'évident, il y a encore quelques années, parce que nous l'avons décidé ensemble et nous en avons posé les jalons, qu'il s'agisse d'une coopération renforcée, d'un fonds européen, d'une initiative européenne d'intervention et aussi des initiatives concrètes que nous avons prises un peu partout. Sur ce même domaine, nous avons décidé ensemble de lancer des initiatives. L'Alliance pour le Sahel repose avant tout sur une initiative franco-allemande que nous avons décidée pour notre politique d'aide en matière de développement dans la région du Sahel. Nous avons décidé de mener ensemble avec des réalisations concrètes et en entraînant de nombreux autres bailleurs internationaux.

C'est cette même volonté commune qui a permis de faire avancer l'agenda de défense des intérêts stratégiques, économiques et commerciaux de l'Europe à travers là aussi des avancées à la Commission et autour de la table du Conseil européen. C'est parce qu'il y a eu un accord franco-allemand dès l'été 2017 que nous avons pu modifier la directive des travailleurs détachés, qui est un élément essentiel de la convergence économique et sociale entre nos deux pays, que nous sommes en train de parachever et au-delà de ça, au sein du marché unique et de l'Union européenne. J'ai ensuite fait des propositions à l'automne 2017 et nous avons eu un long travail ensemble qui a conduit à l'accord franco-allemand de Meseberg. Et c'est sur la base de cet accord que nous avons réussi, là aussi, à faire avancer l'agenda européen.

Sur les sujets stratégiques, diplomatiques et militaires que je viens de rappeler, sur les sujets de convergence économique et sociale, et sur des projets très concrets : la taxation des GAFA, une politique et une stratégie mieux coordonnée en matière énergétique et commerciale, ou un budget de la zone euro que nous avons acté en décembre dernier.

Et nous avons avancé sur le plan bilatéral avec le traité d'Aix-La-Chapelle qui a été signé il y a un mois. Ce sont les jalons de la relation durant ces 20 derniers mois ; elle est donc forte, efficace et elle nous permet de lever de chaque côté ce qui sont parfois vécues comme des contraintes, qui suscitent des débats de part et d'autre, et c'est tout à fait normal, mais je crois, nous permet d'être d'une part deux acteurs essentiels de la politique européenne de plus en plus proches et de mieux en mieux coordonnés, et d'agir au niveau de l'Union européenne pour avoir une Europe qui soit plus unie, plus souveraine quelles que soient les secteurs, qu'il s'agisse du numérique en passant par l'énergie jusqu'au militaire, et aussi plus démocratique. C'est cela que j'attends des prochains mois, pour nous, ensemble.